



CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE
2 Place des écoles
15250 NAUCELLES
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr
tel : 04.71.47.24.10



Protocole Sanitaire ALSH du Centre Social de la vallée de l'Authre

A compter du mercredi 4 Novembre 2020

Ce protocole est élaboré à partir des recommandations faites par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (*source : guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte covid-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 du 9 juillet 2020, du juillet protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs et mineurs sans hébergement du 17 juillet 2020 et dernières informations transmis par Jean-Michel Blanquer*).

Les recommandations sanitaires devront être appliquées à la lettre !

Avoir toujours en tête les gestes barrières – la distanciation sociale -la désinfection et la limitation du brassage des enfants !

Prise de température à l'arrivée sur l'accueil

La sécurité sanitaire des enfants et de l'équipe et des usagers les partenaires est essentielle

Un référent COVID : Anne DELHOSTAL

MISSION : Mise en œuvre de la logistique et le suivi des mesures de Prévention pour protéger les enfants, les usagers, l'équipe.

Le port du masque doit être imposé aux enfants à partir de 6 ans (du CP au CM2). Il sera demandé aux parents de fournir 2 masques et prévoir deux poches plastiques : une pour les masques propres et une pour les masques usagés.

Pour les plus jeunes (enfants de 3 à 5 ans de TPS à GS), compte tenu des difficultés posées par le port des masques par ces derniers, les animateurs porteront continuellement leurs masques et respecteront impérativement les règles de distanciation sociale.

Le lavage des mains devra être assuré toutes les heures ou si besoin davantage selon les activités, avec un séchage de préférence avec une serviette en papier jetable.

Lavage des mains après être allé aux toilettes, avant de manger, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Il conviendra de réorganiser les activités et les jeux collectifs en fonction des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement (voir protocole ddcsp) mis à jour régulièrement

L'encadrement :

CAUFEYT Laure / Directrice ALSH des mercredis

Centre Social de la vallée de l'Authre
Crandelles – Naucelles – Jussac - Tessières de Cornet – Reilhac – Laroquevieille –
Marmanhac le 03/11/2020





CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE
2 Place des écoles
15250 NAUCELLES
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr
tel : 04.71.47.24.10



Protocole Sanitaire ALSH du Centre Social de la vallée de l'Authre

A compter du mercredi 4 Novembre 2020

Equipe d'animation :

Composée de 5 animateurs (l'équipe peut évoluer en fonction des effectifs)

Les accueils auront lieu dans l'école de CRANDELLES (règle à modifier selon les contraintes rencontrées au fur et à mesure de la reprise d'activité)

Public accueillis :

Enfants de la vallée de l'Authre de 3 à 12 ans

Inscription

Il est demandé aux familles d'inscrire auprès du Centre Social leur enfants une semaine à l'avance nous ne pouvons déroger à cette règle. Un règlement en ligne sur le site du centre social

www.csiva.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas
se serrer
la main



Ne pas s'embrasser
ni se faire
d'accolade



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Modalités liés au COVID-19 :

- La sécurité sanitaire des enfants et de l'équipe est essentielle
- **Concernant le transport de ramassage chaque groupe scolaire aura une place attribué.**
- Concernant les repas il sera servi à la cantine de l'école fourni par l'ESAT de Saint Cernin (désinfection avant et après), **chaque groupe scolaire aura une table attribué.**

Centre Social de la vallée de l'Authre
Crandelles – Naucelles – Jussac - Tessières de Cornet – Beilhac – Laroquevieille –
Marmanhac le 03/11/2020





CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE
2 Place des écoles
15250 NAUCELLES
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr
tel : 04.71.47.24.10



Protocole Sanitaire ALSH du Centre Social de la vallée de l'Authre

A compter du mercredi 4 Novembre 2020

- Décontamination des toilettes après chaque utilisation (utilisation de lingette ou spray désinfectant poubelle fermée à la fin de la journée)
- Préconisation dehors le plus souvent possible et bien aérés 15 min 3 fois par jour la salle utilisée
- Tout objet touché ou donné par un animateur devra être décontaminé et l'animateur devra se laver ou se décontaminer les mains avant et après chaque manipulation.
- Jeux et jouets à désinfecter après utilisation.
- L'équipe d'animation veillera à l'application des gestes barrières et à l'aération des locaux.
- Concernant les locaux les recommandations sanitaires seront respectées et effectué par les agents des collectivités avant et après l'accueil des enfants.
- Sur le site une salle sera dédiée à la mise à l'écart des enfants en cas de suspicion.

Pour finir, la mise à l'écart d'une personne en cas de suspicion est une expérience nouvelle pour les adultes, comme les enfants. Il faut veiller à tout mettre en œuvre afin que l'enfant se sente le plus à l'aise possible dans ce contexte. En effet, la sécurité sanitaire est tout aussi importante que celle affective et morale de chaque enfant.

Horaires d'accueil : 11h30 -18h30

Contact téléphonique :

Equipe d'animation :06.78.64.51.58
En priorité Centre Social : 04.71.47.24.10
par mail (centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr)

Centre Social Intercommunal
Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles
15250 NAUCELLES

Fait le 03/11/2020
tel.: 04.71.47.24.10 - Port.: 06.78.64.51.12
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr
A Naucelles

La directrice de l'ALSH laure CAUFEYT

La directrice du centre social Caroline LUGOL PRADEL

COVID-19

**PORTER UN MASQUE,
POUR MIEUX NOUS PROTÉGER**

Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré

Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières

Couvrir le nez et la bouche

Une fois posé, ne plus le toucher

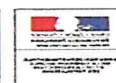
Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

Centre Social de la vallée de l'Authre
Crandelles – Naucelles – Jussac - Tessières de Cornet – Reilhac – Laroquevieille –
Marmanhac le 03/11/2020



santé
famille
retraite
services